

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 19 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 14 mars 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Romain FERRIER
Mr Jean-Baptiste GIRARD	Mr Gilles MARQUET
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Eliane GRANET
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mr Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
Mr Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mr Jean-Louis DERBIAS
Mr Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
Mr Christian BOURNAT	Mr Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	Mr Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. BLANC Patrice

Etaient représentés (procuration) :

- Mme Nicole BOUCHERAT donne pouvoir à M. MONEYRON Florent
- Mr Bernard FRASIAK donne pouvoir à Mme VIAL Séverine
- Mr René BROUSSE donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absent : Mme OLIVON Anne-Marie, Mr Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 3 Votants : 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : TILTAM : Demande de financement FNADT 2024 – Ingénierie

TILTAM : DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT 2024 - INGENIERIE

VU la labellisation du Territoire d'Industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison au titre de la phase 2023-2027 du programme national ;

Madame la Présidente rappelle aux élus du Conseil Communautaire que la CCEDA assure le portage du poste dédié à l'ingénierie du dispositif « Territoires d'industrie », à cet effet une subvention est à solliciter au titre du FNADT 2024.

Conformément aux dispositions prévues, les Territoires d'Industries comptant 3 EPCI et plus peuvent bénéficier de crédits d'ingénierie à hauteur de 40 000€ / an sur deux ans. Le taux de subvention est de 70% au maximum du salaire chargé du chef de projet et les 30% restant seront partagés entre les 4 EPCI.

Ceci exposé, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- Le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT 2024 « Programme 112 – Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire ».
- De l'autoriser à lancer toutes les démarches permettant l'obtention de ces crédits d'ingénierie, ainsi que la signature de la convention de financement s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 21 mars 2024
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente